



Charte d'engagement au VLG Basket

Cette charte a pour objectif de souligner quelques points essentiels au bon déroulement de la saison au sein de votre équipe et de votre Club

Par la présente, je m'engage à :

1. Règlement intérieur :
 - Respecter strictement l'intégralité du Règlement intérieur du Club, disponible sur notre site, que j'ai implicitement approuvé du fait de la validation de ma demande de licence.
2. Comportement :
 - Avoir en tout temps un comportement exemplaire (respect des consignes, fair-play, etc.).
 - Elever et propager le Respect comme une des valeurs fondamentales du Club.
 - Attendre la fin de l'entraînement pour exprimer un problème ou désaccord avec le coach ou avec un coéquipier.
3. Matches :
 - Participer à l'organisation du goûter de fin de match en apportant un snack (sucré ou salé).
 - Pour les parents de mineurs, proposer d'accompagner avec mon véhicule mon enfant ainsi que quelques coéquipiers lors des matchs à l'extérieur.
 - Autoriser que mon enfant mineur puisse se déplacer dans le véhicule d'un autre parent de son équipe ou d'un membre du Comité.
4. Droit à l'image :
 - Autoriser la diffusion par le Club de mon image ou de celle de mon enfant sur le site Internet du Club et tout autre support de communication, à titre non onéreux.
5. Vie du Club :
 - Participer à la vie du club en m'engageant à accomplir une ou plusieurs des prestations ci-dessous, moi-même ou un membre de ma famille, au minimum cinq fois (5x) dans la saison :
 - Être présent en tant qu'officiel de match (arbitre, chrono, responsable de salle, marqueur),
 - Tenir la buvette les week-ends de match,
 - Effectuer du co-voiturage (en plus de mon enfant) lors des matchs à l'extérieur.
 - Participer en tant que bénévole à une opération spéciale (type goûter de Noël, événement caritatif, événement festif, etc.).
 - Une formation complète pourra être délivrée pour chacune de ces prestations.
 - Si le joueur ou sa famille ne peuvent pas assumer ce nombre minimum de prestations, nous serons tenus d'encaisser en fin de saison le chèque de caution d'engagement de soixante euros (60 €) reçu en début de saison. Un seul chèque par famille.
 - Si le joueur ou sa famille s'engage beaucoup plus que les cinq prestations minimums demandées, une réduction sera offerte lors du renouvellement de licence la saison suivante.

Nom et prénom du joueur :

Nom et prénom du responsable légal :

Signature :

Signature :